

Inflation : qui sont les Français qui ont été les plus touchés en 2022 ?

Plus l'agglomération de résidence est petite, plus l'inflation est fortement ressentie, selon l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE).

Qui a été le plus durement impacté par la hausse des prix en 2022? Conséquence de la crise énergétique, de l'invasion de l'Ukraine et des tensions sur les chaînes de production mondiales, les prix ont augmenté dans différents secteurs. L'ampleur du choc dépend essentiellement de l'âge et de la taille de l'agglomération de résidence, répond l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) dans une étude publiée ce mercredi 22 février. "Plus l'âge de la personne de référence est élevé, plus forte est (son) exposition" aux prix de l'énergie et des produits alimentaires, qui ont crû respectivement de 15 % et 12 % entre fin 2021 et fin 2022, affirment les trois auteurs, Pierre Madec, Mathieu Plane, Raul Sampo.

"Un ménage dont la personne de référence est âgée de plus de 65 ans connaît un taux d'inflation supérieur de 0,6 point par rapport à l'inflation moyenne", mesurée à 5,2 % par l'Insee. En revanche, si la personne de référence est âgée de 30 à 40 ans, "l'inflation serait inférieure de 0,5 point par rapport à la moyenne, en lien avec de moindres dépenses alimentaires dans son panier de consommation", complète l'OFCE. Autre constat des économistes : plus l'agglomération de résidence est petite, plus l'inflation est fortement ressentie.

La hausse des prix moyenne subie par un ménage en zone rurale "serait supérieure de 1 point à la moyenne, tandis qu'elle est inférieure de 0,8 point en agglomération parisienne". "Les dépenses en carburant sont supérieures dans les petites communes tout comme les dépenses énergétiques pour le logement", souvent plus spacieux hors des grandes villes et donc plus cher à chauffer, explique l'OFCE pour justifier ces écarts.

L'hétérogénéité du choc d'inflation

Si l'inflation au niveau macroéconomique s'établit à 5,2 %, les 10 % de ménages les moins exposés" à la hausse des prix en 2022 "ont vu leur panier de biens se renchérir de moins de 3,4 %, contre 8,5 % pour les ménages les plus exposés", conclut l'Observatoire. L'hétérogénéité du choc d'inflation subi par les Français "montre la difficulté à organiser une politique de compensation fondée exclusivement sur des transferts conditionnés sur un seul facteur", comme le niveau de revenus par exemple, relève l'étude.

Autre conclusion plus surprenante : la position dans l'échelle des niveaux de vie est peu liée à l'ampleur du choc inflationniste subi. "Certes les ménages faisant partie des 40 % à plus faible niveau de vie (les quatre premiers déciles des ménages classés par niveau de vie croissant) sont plus exposés à la montée des prix de l'électricité, du gaz et des produits alimentaires mais les ménages appartenant aux 20 % supérieurs (le cinquième quintile) sont plus exposés à la poussée des prix des services et des produits manufacturés", souligne l'étude.

Les aides non ciblées, comme la remise à la pompe ou le bouclier tarifaire, ont en tout cas considérablement atténué le choc d'inflation, selon l'OFCE. "La perte de pouvoir d'achat

moyenne par ménage liée directement au renchérissement des produits énergétiques" est évaluée par l'OFCE à 560 euros en 2022, contre 1 310 euros "en l'absence des dispositifs publics" susmentionnés. À noter que les fortes créations d'emplois (près de 600 000 en moyenne annuelle) ont permis de soutenir également le pouvoir d'achat des Français en 2022.

L'inflation devrait se poursuivre en 2023, prédit l'OFCE. "Selon nos prévisions, le pouvoir d'achat par unité de consommation (U) se réduirait entre -1,2 % et -2,0 % entre la fin 2021 et la fin 2023 selon les scénarios d'emploi et de dynamique salariale retenus pour 2023", explique l'étude. Les auteurs soulignent que sans ces mesures, la baisse de pouvoir d'achat entre fin 2021 et fin 2023 aurait pu atteindre près de 5 % dans le scénario le moins favorable.